

# Règlement du tournoi de menteries de l'association Au Bout du Conte...

Une menterie est un « récit de vie exagéré » et farfelu, « une histoire incroyable qui vous serait arrivée personnellement, que vous avez inventée et qui est racontée sous la forme d'un récit authentique et inédit », malgré ses billevesées ou idées farfelues et sa capacité à se jouer des impossibilités rationnelles. **Elle doit être racontée au « JE ».**

Jubilatoire, la menterie peut rapporter des faits si incongrus qu'ils provoquent le rire, sans que ce soit obligatoire

Une menterie n'est donc ni un monologue (dans lequel un comédien joue un personnage), ni un conte traditionnel ou merveilleux (par lequel le conteur raconte l'histoire d'un personnage), ni un récit fantastique, ni une suite de blagues humoristiques, ni, encore, un texte récité littéralement. Néanmoins, la menterie peut contenir une part de tous ces éléments.

## Les menteurs :

- Ils ont un **minimum de 5 minutes et un maximum de 7 minutes** pour conter leur menterie. Un maître du temps indique aux menteurs l'écoulement du temps.
- Ils doivent prononcer le nom d' « Au Bout du Conte... » au moins une fois.
- Le texte ne doit pas être lu.

## Le déroulement :

- L'ordre de passage des menteurs est tiré au sort.
- Le concours se déroule sans thématique.
- Les candidats fourniront à la demande du jury une version écrite de leur menterie - dans la mesure du possible.

## Le gardien du temps :

- Il règle et arbitre la menterie.
- Il indique au menteur ainsi qu'au public le déroulement du temps :
  - un premier carton indique que le temps minimum de 5 minutes est atteint,
  - un second carton indique qu'il reste une 1 minute,
  - un troisième carton indique qu'il reste 30 secondes ;
  - le coup de clochette indique que le menteur a dépassé son temps.

## Le vote

Un jury désignera le meilleur menteur à la fin du tournoi. Celui-ci recevra un prix ainsi qu'un trophée qu'il remettra au tournoi suivant.

De son côté, le public pourra élire son meilleur menteur ; celui-ci recevra le prix du public.

## Le jury

Il est formé de trois personnes choisies par l'organisateur.

## Pénalités pour « faux-pas »

Des points de pénalité sont donnés pour les « faux-pas » suivants :

- exagération non justifiée par le menteur ;
- propos irrespectueux ;
- contradictions internes à l'histoire (confusion dans les dates, les lieux, les personnages, les noms, le récit...) ;
- genre non respecté (monologue, conte, ou plagiat ...) ;
- le nom d'Au Bout du Conte... n'est pas prononcé à un moment donné ;
- la menterie dépasse les 7 minutes imparties.
- **Public**

Le public peut manifester son doute face à un « faux-pas » **en créant une « rumeur sonore »** ; le gardien du temps statuera : il pourra demander au menteur de s'expliquer et le décompte du temps sera alors arrêté.

**Le public ne doit pas perturber volontairement le menteur et nuire à sa performance.**